

tenue sous la présidence de Monsieur PAUZIES, assisté(e)
de Madame GENTY et Monsieur AUBRY, Conseillers
En présence de Madame DUCHESNE, Rapportrice publique
Madame SANTERRE, Greffière

11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2302176	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Claude PAUZIES
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire Mme Asset M. demande l'annulation de l'arrêté portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours et fixant le pays de renvoi, édicté le 10 juillet 2023 par le préfet des Hautes-Pyrénées.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame M. Asset	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	

02)	DOSSIER N° 2400012	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Claude PAUZIES
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire M. Nadir M. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 236400435 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques le 01.12.2023 portant rejet de la demande de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de renvoi

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. Nadir	Maître DUMAZ-ZAMORA Mikele (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

03)	DOSSIER N° 2400165	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Claude PAUZIES
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire M. Kenny O. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 23-64-00468 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques le 29 novembre 2023, notifié le 22 décembre 2023, portant rejet de sa demande de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de renvoi

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur O. Kenny	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	PREFET

11 heures 00

04) DOSSIER N° 2400612

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Claude PAUZIES

Titre de l'affaire M. Suhel Ahmed K. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-02-05-A pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 5 février 2024 portant refus de titre et obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours avec interdiction de retour pour une durée d'un an.

Nom des parties

Demandeur Monsieur K. Suhel Ahmed PRÉFECTURE

Représentants des parties

Maître HATOUM Marwan (Cour)

Défendeur DES HAUTES-PYRÉNÉES

05) DOSSIER N° 2400766

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Claude PAUZIES

Titre de l'affaire M. Ilkin M. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-02-22B pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 22 février 2024 portant rejet de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de renvoi, et interdisant le retour sur le territoire français durant un an

Nom des parties

Demandeur Monsieur M. Ilkin

Représentants des parties

Maître DUMAZ-ZAMORA Mikele (Cour)

Défendeur PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

06) DOSSIER N° 2400962

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Claude PAUZIES

Titre de l'affaire M. Ali T. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-03-11J pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 11 mars 2024 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de renvoi et lui interdisant le retour sur le territoire français durant deux ans

Nom des parties

Demandeur Monsieur T. Ali

Représentants des parties

Défendeur PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

SP AVOCATS (Cour)

11 heures 00

07) DOSSIER N° 2400963

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Claude PAUZIES

Titre de l'affaire Mme Dzhamilia K. épouse T. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-03-111 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 11 mars 2024 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de renvoi et lui interdisant le retour sur le territoire français durant deux ans

Nom des parties

Demandeur Madame T. Dzhamilia

Représentants des parties

SP AVOCATS (Cour)

Défendeur PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

08) DOSSIER N° 2400975

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Claude PAUZIES

Titre de l'affaire M. Andiol R. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-04-02a pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 2 avril 2024 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français avec délai de départ volontaire et fixant le pays de renvoi avec interdiction de retour

Nom des parties

Demandeur Monsieur R. Andiol

Représentants des parties

Maître BEDOURET Elodie (Cour)

Défendeur PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

PREFET

09) DOSSIER N° 2401283

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Claude PAUZIES

Titre de l'affaire M. Albert Aimé B. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-04-22d du préfet des Hautes-Pyrénées en date du 22 avril 2024 portant refus de séjour et obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours

Nom des parties

Demandeur Monsieur B. Albert

Représentants des parties

Maître MOURA Henri (Cour)

Défendeur PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

PREFET

11 heures 00

10) DOSSIER N° 2402483

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Claude PAUZIES

Titre de l'affaire M. Karen S. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-08-26 B en date du 26 août 2024 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination, interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an, signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen

Nom des parties

Demandeur Monsieur S. Karen

Représentants des parties

Maître BEDOURET Elodie (Cour)

Défendeur PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

11) DOSSIER N° 2402710

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Claude PAUZIES

Titre de l'affaire M. Hanif M. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 24640401 en date du 4 septembre 2024 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination, interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de 2 ans, signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen

Nom des parties

Demandeur Monsieur M. Hanif

Représentants des parties

SP AVOCATS (Cour)

Défendeur PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

12) DOSSIER N° 2402760

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Claude PAUZIES

Titre de l'affaire M. Dardaye B. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 246400439 en date du 20 septembre 2024 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination, interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an, signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen

Nom des parties

Demandeur Monsieur B. Dardaye

Représentants des parties

SP AVOCATS (Cour)

Défendeur PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Arrêté le 08/12/2025

Le président du tribunal